



L'Institut Vanier de la famille

VANIER

The Vanier Institute of the Family

LA FAMILLE COMPTE

2024

Avant-propos

L'Institut Vanier de la famille est heureux de présenter *La famille compte 2024*. Étayée par les statistiques et les données de recherche les plus récentes, cette publication permet aux lecteurs et lectrices d'en apprendre davantage sur ce qui a (et n'a pas) changé au cours des dernières décennies. *La famille compte 2024* est divisée en quatre sections principales faisant écho aux composantes du [Cadre sur la diversité et le bien-être des familles](#) de l'Institut Vanier : la structure des familles, le travail des familles, l'identité des familles et le bien-être des familles.

Cette année marque le [30^e anniversaire de l'Année internationale de la famille](#) des Nations Unies. Tout au long de l'année, l'Institut Vanier travaillera en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU) en vue de définir et de structurer son cadre d'action international visant à soutenir le bien-être des familles au sein des sociétés des quatre coins du monde. L'Institut Vanier a publié la première édition de *La famille compte* en 1994 afin de fournir une assise solide aux discussions et aux débats qui ont eu cours cette année-là. Le 30^e anniversaire est cette année l'occasion de relancer le dialogue, en nous appuyant sur une foule de nouvelles informations et données de recherche.

Le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) a également donné un élan et une orientation à *La famille compte 2024*. C'est en 2015 que le Canada et les 192 autres États membres ont adopté ce cadre d'action lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) au cœur de ce programme sont étroitement liés au bien-être des familles, car ils abordent des enjeux comme la pauvreté, la faim, les inégalités, ainsi que l'éducation. À mi-parcours entre l'adoption du programme par le Canada et l'horizon 2030, l'accès à des renseignements précis et opportuns sur les familles permet de faire des choix éclairés quant aux actions à entreprendre pour réaliser nos objectifs.

La famille compte 2024 présente des données et des conclusions de recherche dans un format accessible à un lectorat fort diversifié. Cette publication a pour but de mieux comprendre les familles, dans une perspective nationale; de susciter le dialogue entre les décideurs, les éducateurs, les chercheurs et les journalistes; et de consolider la base de données probantes afin de faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et de services favorables au bien-être des familles au Canada.

Norah Keating, présidente du conseil d'administration

Margo Hilbrecht, directrice générale



Introduction

Norah Keating, présidente du conseil d'administration

Nathan Battams, spécialiste en mobilisation des connaissances

Si nous savons tous ce que l'on entend par famille, l'expérience qu'elle nous procure s'avère toutefois diversifiée. Tantôt synonyme d'environnement sécuritaire ou plutôt source de traumatisme, ses membres – qu'ils soient choisis, apparentés ou délaissés – vivent parfois à proximité ou encore séparés par de grandes distances. Nous nous faisons également un portrait de la famille à travers les diverses représentations des « familles idéales » qui mettent l'accent sur certains types au détriment des autres. Nous discutons des changements qu'ont connus les familles, certains soulignant, voire célébrant l'évolution observée au fil des générations, alors que d'autres éprouvent des regrets au souvenir d'un passé idéalisé où tout semblait tellement « plus simple ».

Depuis 1965, l'Institut Vanier de la famille aborde ces questions en travaillant avec des organismes qui s'emploient à soutenir les familles, des chercheurs créateurs de connaissances sur les familles ainsi que des représentants gouvernementaux chargés d'élaborer des politiques qui reflètent nos conceptions. Or, puisque l'expérience de la famille est propre à chacun, nos conceptions s'avèrent variées et tendent à évoluer, ce qui complexifie l'adoption de politiques et de programmes adaptés. Les familles constituent peut-être « l'unité de base de la société¹ », mais cartographier l'ensemble des frontières

définissant les familles représente en soi un défi ambitieux.

La famille compte 2024 est publiée à l'occasion du 30^e anniversaire de l'Année internationale de la famille des Nations Unies (AIF+30). Cette publication s'inscrit dans le contexte de l'évolution des perspectives sur les familles qui influencent la création du savoir et l'élaboration des politiques. De telles perspectives tracent la toile de fond du [Cadre sur la diversité et le bien-être des familles](#)², qui sert de guide à cette publication³.

Évolution des perspectives sur les familles

La section suivante met en relief les principales théories et croyances au sujet des familles qui se sont imposées au cours des 60 ans d'existence de l'Institut Vanier³. Nous mettons l'accent sur deux d'entre elles : la structure des familles et la famille « idéale », ainsi que le rôle des familles et leur contribution essentielle et universelle à la société.

La structure des familles était une perspective familiale dominante dans les premières années de l'Institut Vanier. Au Canada, elle trouve ses racines dans les politiques d'après-guerre qui visaient à créer un environnement stable afin que les familles puissent s'épanouir. Les politiques de l'époque avaient pour objectif de fournir un emploi aux hommes revenant

^a *La famille compte 2024* constitue la suite des éditions précédentes publiées en 1994 (*Profil des familles canadiennes*), en 2000 (*Profil des familles canadiennes II*), en 2004 (*Profil des familles canadiennes III*) et en 2010 (*La famille compte : Profil des familles canadiennes IV*).



d'outre-mer, d'augmenter le taux de natalité et d'encourager les femmes à quitter le marché du travail pour s'occuper du foyer à temps plein. La structure familiale « idéale » était un ménage composé d'un couple marié et de ses enfants, avec l'homme pourvoyeur et la femme au foyer. C'est ce que l'on a appelé la « famille nord-américaine standard » (SNAF)⁴, une perspective à travers laquelle les croyances sur les idéaux familiaux étaient façonnées. Celle-ci a eu une influence manifeste, depuis cette dénomination au milieu du 20^e siècle jusqu'à ce que l'on se plaigne de son déclin et que l'on accolé l'étiquette de « familles déficientes » aux familles ne reflétant pas cet idéal^{5,6}. Les ménages ont été assimilés aux familles pour la collecte de données nationales au Canada.

Au début des années 2000, la législation et les politiques reconnaissaient plus largement les divers types de familles au Canada. Comme le souligne la Commission ontarienne des droits de la personne, la famille « traditionnelle » ne constitue qu'un type de famille parmi tant d'autres, alors que d'autres formes de familles, notamment celles « formées par les gais, les lesbiennes et les bisexuels ne sont parfois pas reconnues [comme des familles]. [Pour leur part,] les familles adoptives et les familles d'accueil [demeurent parfois] considérées comme des familles moins valables que d'autres types de famille⁷ ». La législation reflétait alors cette perspective élargie. L'adoption de la loi C-38, qui définit le mariage (civil) comme « l'union légitime de deux personnes à l'exclusion de toute autre personne », s'est avérée un changement décisif, élargissant ainsi le mariage aux couples de même sexe⁸. Le statut familial des personnes vivant en union libre demeure moins clair. Une récente étude sur les unions de fait montre que les droits et obligations associés à ce statut diffèrent d'une province et d'un territoire à l'autre⁹.

Les limites encadrant la comptabilisation des enfants en tant que membres de la famille ont également été élargies. Pour la première fois, lors du Recensement de 2006, les enfants vivant en famille d'accueil ont été désignés comme « autres membres de la famille » et font donc désormais partie des familles économiques de recensement¹⁰. Les personnes en cours d'adoption d'un enfant placé en famille d'accueil ont désormais droit aux prestations parentales¹¹. Nous demeurons investis envers les questions d'appartenance à la famille au fil des changements et de l'évolution des familles au pays.

Une deuxième perspective familiale a pris de l'importance à l'échelle internationale avec le lancement de l'Année internationale de la famille, proclamée par les Nations Unies en 1994. Cette proclamation a mis en relief l'importance des familles partout dans le monde, qui ont été décrites comme l'unité de base de la société. Le principe fondamental d'une telle déclaration était que les familles ont en commun un ensemble de responsabilités qu'elles doivent endosser. Les États membres de l'ONU ont été encouragés à développer des programmes afin d'aider les familles à assumer ces responsabilités, et ce, sans fournir de substituts à de telles obligations¹.

La déclaration des Nations Unies reflétait à ce moment la pensée de nombreux organismes et spécialistes des questions familiales. La définition de la famille préconisée par l'Institut Vanier, et publiée pour la première fois en 1992, en est un exemple. Il s'agit d'une « définition fonctionnelle [...] qui met l'accent sur les interrelations et les rôles de chacun – c'est-à-dire sur la manière d'être des familles, et non sur l'image qu'elles présentent¹². » La liste des responsabilités incombant aux familles est bien connue : fournir de la nourriture et un abri, prendre soin des membres de la famille et les aider en cas de maladie^{3,13,14}. Ces fonctions familiales sont



généralement associées à la reproduction sociale, qui inclut notamment la provision de nourriture et d'un abri, le fait de prendre soin des membres du ménage¹⁵, ainsi que la prestation de soins¹⁶.

Depuis plus d'une cinquantaine d'années, les universitaires féministes s'emploient à sensibiliser la population à la reproduction sociale en remettant en question sa présumée nature, soutenant que les tâches de la vie quotidienne constituent bel et bien un travail et que ce travail contribue à la société. Qui plus est, Statistique Canada mesure la valeur des tâches domestiques non rémunérées depuis les années 1990¹⁷. Malgré sa valeur économique non équivoque pour la société, le travail reproductif¹⁷ demeure en grande partie la responsabilité des familles, et particulièrement celle des femmes. En revanche, les programmes de congé parental se sont avérés d'importants leviers politiques qui ont aidé les femmes à gérer leur travail reproductif tout en participant au marché du travail⁹.

À l'instar de la reproduction sociale, la responsabilité de prendre soin des jeunes enfants et des membres de la famille souffrant de maladies chroniques incombe généralement aux familles. La garde des jeunes enfants est pourtant devenue une préoccupation majeure à l'échelle nationale, compte tenu des importantes fluctuations économiques auxquelles l'on assiste, des pandémies, des déserts de services de garde¹⁸ et de la fragmentation des systèmes de garde d'enfants actuels¹⁹. Afin d'apporter un soutien substantiel aux familles, l'adoption de programmes nationaux de garde d'enfants a récemment été mise à l'étude²⁰.

Le rôle joué par les familles dans les soins apportés aux personnes âgées s'inscrit dans les priorités mondiales depuis la proclamation de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030). Ce

programme marque une évolution vers une plus grande responsabilité publique en matière de soins et invite les pays à mettre en place des systèmes de soins de longue durée²¹. La récente pandémie mondiale a toutefois mis en relief les défis que doit relever le Canada pour atteindre cet objectif. En plus du manque criant d'établissements, de personnel et de financement dédié aux centres d'hébergement et aux soins à domicile²², les programmes publics de soutien aux proches aidants sont pour la plupart temporaires et de portée modeste^{23, 24}. Nous continuons à étudier la question de la responsabilité des familles par rapport à celle de l'État, et à l'évaluer en fonction de l'évolution de sa valeur économique et sociale.

Un cadre pour La famille compte 2024

Les théories sont des constructions sociales basées sur la recherche, la pratique et la pensée créative. Elles sont vouées à évoluer. [traduction]

Bengston et al., 2005³, p. xv

Le changement reflété dans cette publication constitue une mise à jour de notre approche visant à mieux comprendre les familles. Le [Cadre sur la diversité et le bien-être des familles](#)² s'appuie sur des réflexions antérieures et accorde une place centrale à la diversité. Une analyse sous l'angle de **la structure des familles** nous permet d'observer les liens qui unissent les membres de la famille ainsi que l'évolution des profils au fil du temps. Cette perspective nous aide à évaluer dans quelle mesure les familles d'aujourd'hui se comparent au modèle de la « famille traditionnelle » du milieu du 20^e siècle. **Le travail des familles** attire l'attention sur la manière dont les familles répartissent leurs responsabilités en matière de reproduction sociale et de travail rémunéré. Une telle



perspective s'avère particulièrement pertinente pour comprendre dans quelle mesure la division du travail au sein des familles demeure genrée. Nous y avons ajouté un troisième angle d'analyse : **l'identité des familles**. Cet ajout nous semble opportun, l'identité étant souvent source d'exclusion²⁵, comme en témoignent les nombreuses discussions auxquelles nous avons participé au pays. Le bien-être des familles constitue pour sa part le résultat. Si l'on souhaite bâtir une société inclusive pour l'ensemble des familles, nous devons nous outiller d'un baromètre pour mesurer nos progrès.

Cette publication a pour objectif :

- de mieux comprendre les familles d'aujourd'hui au Canada, dans toute leur diversité;
- de susciter un dialogue éclairé entre les décideurs, les éducateurs et les chercheurs;
- de consolider la base de données probantes afin de promouvoir l'élaboration de politiques, de programmes et de services favorables au bien-être des familles.

Structure du livre

La famille compte 2024 se divise en quatre sections principales correspondant aux composantes du [Cadre sur la diversité et le bien-être des familles](#) : la structure des familles, le travail des familles, l'identité des familles et le bien-être des familles. Chaque section comporte plusieurs chapitres présentant des sommaires concis, en langage clair, sur un éventail de tendances et de sujets pertinents, accompagnés de graphiques et de tableaux attrayants et accessibles utilisant des données de Statistique Canada et d'autres sources statistiques.

L'étude de **la structure des familles** s'attarde aux liens que les personnes créent entre elles et qui forment, voire élargissent les familles; aux

modèles et aux tendances en matière de mariage et autres formes de relations intimes; aux relations intergénérationnelles; ainsi qu'aux modes de cohabitation des familles. **Le travail des familles** nous renseigne sur la répartition du travail rémunéré et non rémunéré au sein des familles, comme la prestation de soins et les tâches domestiques non rémunérées, les intersections entre le travail rémunéré et non rémunéré, et le télétravail. L'analyse de **l'identité des familles** est basée sur le statut de citoyen, le statut d'Autochtone, l'orientation sexuelle, la race et la religion, qui sont depuis toujours sources d'exclusion. Enfin, l'examen du **bien-être des familles** se réfère aux sphères matérielle, relationnelle et subjective qui caractérisent les diverses familles : pauvreté, insécurité alimentaire et précarité du logement; satisfaction à l'égard du temps passé en famille et des relations familiales; et conciliation travail-famille. Chacune des sections commence par une introduction fournissant un résumé détaillé des chapitres qui la composent et de leur lien avec la perspective familiale abordée.

Sources de données

Si diverses perspectives familiales influencent notre perception des familles, les données nous permettent quant à elles d'en prendre la mesure. L'importance de recourir à des données de qualité a été mise en relief dans l'annonce des activités du 30^e anniversaire de l'AIF. Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU) a ainsi encouragé les États membres à :

[...] améliorer la collecte et l'utilisation [de leurs] données, ventilées selon l'âge, le sexe et autres critères pertinents, pour la formulation et l'évaluation de politiques et de programmes axés sur la famille, afin de répondre efficacement aux défis auxquels les familles sont confrontées²⁶, p. 5 [...]
[traduction]



La plupart des données utilisées dans les graphiques, les tableaux et les analyses de *La famille compte 2024* proviennent d'ensembles de données nationales de Statistique Canada. La principale source de données est le Recensement de la population de 2021²⁷. Les données des recensements antérieurs sont utilisées pour mettre en relief les tendances au fil du temps, l'accent étant mis sur la période de 1991 à 2021 (références antérieures fournies le cas échéant). Cette période correspond approximativement à la période couverte à ce jour par l'Année internationale de la famille, à savoir de sa création en 1994 à son 30^e anniversaire en 2024.

Nous avons également eu recours à d'autres enquêtes de Statistique Canada pour cette publication, notamment aux divers cycles de l'Enquête sociale générale (ESG), à certaines bases de données de l'état civil, à l'Enquête sur la population active (EPA), à l'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (ECAE) ainsi qu'à l'Enquête sociale canadienne (ESS).

D'autres sources de données sont également citées dans *La famille compte 2024*, notamment l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ainsi que certains sondages d'opinion publique d'Ipsos et d'Abacus Data.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'équipe de Statistique Canada pour le rôle qu'elle a joué dans la réalisation de cette publication. En plus de fournir des données de grande qualité qui nous permettent de mieux comprendre la structure des familles au Canada, les membres du personnel nous ont généreusement offert de leur temps en révisant les chapitres présentant des données de Statistique Canada. Leurs commentaires utiles nous ont permis d'interpréter avec précision les concepts statistiques clés utilisés pour décrire l'évolution et la stabilité de la structure des familles au Canada au fil du temps.



Références

- ¹ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. (1994). International Year of the Family (IYF) 1994. <https://www.un.org/development/desa/family/international-year-of-the-family.html>
- ² L'Institut Vanier de la famille. (2022). *Cadre sur la diversité et le bien-être des familles*. <https://vanierinstitute.ca/fr/cadre-sur-la-diversite-et-le-bien-etre-des-familles>
- ³ Bengston, V. L., Acock, A. C., Allen, K. R., Dilworth-Anderson, P., et Klein, D. M. (dir.). (2005). *Sourcebook of family theory and research*. Sage Publications. <https://doi.org/10.4135/9781412990172>
- ⁴ Smith, D. E. (Mars 1993). The standard North American family: SNAF as an ideological code. *Journal of Family Issues*, 14(1), 50-65. <https://doi.org/10.1177/0192513X93014001005>
- ⁵ Cogswell, B. E. (Octobre 1975). Variant family forms and life styles: Rejection of the traditional nuclear family. *The Family Coordinator*, 24(4), 391-406. <https://doi.org/10.2307/583026>
- ⁶ Zartler, U. (25 avril 2014). How to deal with moral tales: Constructions and strategies of single-parent families. *Journal of Marriage and Family*, 76(3), 604-619. <https://doi.org/10.1111/jomf.12116>
- ⁷ Commission ontarienne des droits de la personne. (s.d.). *L'évolution des familles canadiennes*. Consulté le 12 avril 2024 à l'adresse suivante : <https://www.ohrc.on.ca/fr/les-droits-de-la-personne-et-la-famille-en-ontario/l%E2%80%99C3%A9volution-des-familles-canadiennes>
- ⁸ Gouvernement du Canada. (14 septembre 2005). Loi sur le mariage civil, chapitre 33 des Lois du Canada (2005). https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/LegislativeSummaries/381LS502E
- ⁹ Breton, L., et Hilbrecht, M. (24 novembre 2023). *Les droits des conjoints de fait au Canada*. L'Institut Vanier de la famille. <https://doi.org/10.61959/t210318b>
- ¹⁰ Statistique Canada. (17 août 2012). Foster children: Counted for the first time in the 2011 Census. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/news-nouvelles/annoncements-annonces/A1-eng.cfm>
- ¹¹ Gouvernement du Canada. (4 janvier 2012). Le gouvernement du Canada apporte un soutien supplémentaire aux familles : Souplesse accrue pour les prestations parentales de l'assurance-emploi afin qu'elles soient maintenant offertes aux parents adoptifs. <https://www.canada.ca/fr/nouvelles/archive/2012/01/gouvernement-canada-apporte-soutien-supplementaire-familles-souplesse-accrue-prestations-parentales-assurance-emploi-afin-soient-maintenant-offertes-parents-adoptifs.html>
- ¹² L'Institut Vanier de la famille. (1992). Définition de la famille. *Transition*, 22(1), 8. <https://vanierinstitute.ca/fr/definition-de-la-famille>
- ¹³ Epstein, N. B., Bishop, D. S., et Levin, S. (Octobre 1978). The McMaster model of family functioning. *Journal of Marital and Family Therapy*, 4(4), 19-31. <https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.1978.tb00537.x>
- ¹⁴ Kingsbury, N., et Scanzoni, J. (1993). Structural-Functionalism. Dans P. Boss, W. J. Doherty, R. LaRossa, W. R. Schumm, et S. K. Steinmetz (dir.), *Sourcebook of family theories and methods: A contextual approach* (p. 195-221), Springer, É.-U. https://doi.org/10.1007/978-0-387-85764-0_9
- ¹⁵ Kotiswaran, P. (Octobre 2023). Laws of social reproduction. *Annual Review of Law and Social Science*, 19(1), 145-164. <https://doi.org/10.1146/annurev-lawsocsci-121922-051047>
- ¹⁶ Wray, D., Badets, J., Keating, N., et Fast, J. (29 novembre 2023). L'économie des soins au Canada : un cadre conceptuel. *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-652-X2023002>
- ¹⁷ Statistique Canada. (17 mars 2022). Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2022001/article/00001-fra.htm>
- ¹⁸ Macdonald, D., et Friendly, M. (15 mai 2023). On n'y est pas encore : Pour se doter de services de garde à 10 \$ par jour, il faut remédier au problème des déserts de services de garde au Canada. *Centre canadien de politiques alternatives*, 50. <https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2023/05/not-done-yet-french.pdf>
- ¹⁹ Breitzkreuz, R., Colen, K., et Horne, R. (26 juin 2019). Producing the patchwork: The hidden work of mothers in organizing child care. *Journal of Family Studies*, 27(3), 436-459. <https://doi.org/10.1080/13229400.2019.1635038>



LA FAMILLE COMPTE 2024 | INTRODUCTION

²⁰ Emploi et Développement social Canada. (8 décembre 2022). *Le gouvernement du Canada présente un projet de loi sans précédent visant à inscrire les principes du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada dans la loi*. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/12/le-gouvernement-du-canada-presente-un-projet-de-loi-sans-precedent-visant-a-inscrire-les-principes-du-systeme-dapprentissage-et-de-garde-des-jeunes.html>

²¹ Keating, N. (12 janvier 2022). A research framework for the United Nations Decade of Healthy Ageing (2021-2030). *European Journal of Ageing*, 19(3), 775-787. <https://doi.org/10.1007/s10433-021-00679-7>

²² Estabrooks, C. A., Straus, S. E., Flood, C. M., Keefe, J., Armstrong, P., Donner, G. J., Boscart, V., Ducharme, F., Silvius, J. L., et Wolfson, M. C. (27 août 2020). Restoring trust: COVID-19 and the future of long-term care in Canada. *Facets (Ottawa)*, 5(1), 651-691. <https://doi.org/10.1139/facets-2020-0056>

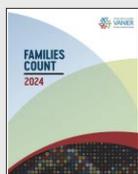
²³ Gouvernement du Canada. (2023). Prestations pour proches aidants de l'assurance-emploi. <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/proches-aidants.html>

²⁴ Hilbrecht, M. (11 novembre 2023). *Liens entre l'évolution démographique, la migration et l'urbanisation au Canada : Conséquences en matière de politiques*. En préparation du 30^e anniversaire de l'Année internationale de la famille 2024. Réunion régionale du Groupe d'experts du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU) pour l'Amérique du Nord : Les mégatendances et les familles : Emphase sur les changements démographiques, la migration et l'urbanisation. Orlando (Floride), États-Unis. <https://doi.org/10.61959/s240303s>

²⁵ Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. (2015). La famille à cœur. <https://www.nccih.ca/docs/health/RPT-FamilyFocus-FR.pdf>

²⁶ Assemblée générale des Nations Unies. (5 janvier 2022). Resolution adopted by the General Assembly on 16 December 2021 [on the report of the Third Committee (A/76/454, para. 51)] 76/139. *Preparations for and observance of the thirtieth anniversary of the International Year of the Family*. <http://gender.cawater-info.net/publications/pdf/res76-139-e.pdf>

²⁷ Statistique Canada. (30 mars 2022). Guide de référence sur les familles, les ménages et l'état matrimonial, Recensement de la population, 2021. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/002/98-500-x2021002-fra.cfm>



La famille compte 2024 est une publication de l'Institut Vanier de la famille présentant des informations précises et actuelles sur les familles et la vie de famille au Canada. Rédigée dans un langage clair, elle est composée de chapitres sur un éventail de sujets et tendances qui ont une incidence sur la vie familiale au pays. Ses quatre sections (la structure, le travail, l'identité et le bien-être des familles) trouvent appui sur le [Cadre sur la diversité et le bien-être des familles](#).

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade CentrepoinTE
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca



Cette publication est autorisée par [Creative Commons - Attribution de licence - Pas d'utilisation commerciale 4.0 International](#).

Comment citer ce document :

L'Institut Vanier de la famille. (2024). Avant-propos et introduction. Dans *La famille compte 2024* (p. i-viii). <https://institutvanier.ca/la-famille-compte-2024/avant-propos-introduction>

